

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 178

présenté par

Mme Battistel, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault, M. Aviragnet,
Mme Bareigts, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David,
Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico,
Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Potier,
M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe,
M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Investissements d'avenir »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche	0	10 000 000
Valorisation de la recherche	0	0
Accélération de la modernisation des entreprises	10 000 000	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe « socialistes et apparentés » souhaite, à travers cet amendement, augmenter de 10 millions d'euros le budget consacré à « l'accélération de la modernisation des entreprises » et tout particulièrement l'action « Grands défi » qui dans le PLF est crédité de 0 €.

Cette absence de financement est d'autant plus regrettable que cette action a vocation à « catalyser la transition écologique et les changements de business models technologiques qu'elle emporte »...

Afin de compenser cette dépense supplémentaire, cet amendement prélève un montant équivalent sur le programme 421 « soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche et particulièrement à son action 6 » création expérimentale de société universitaire« .